

Fiche de fonctions

Chef du service du contrôle interne et de la maîtrise des risques

Identification		
Intitulé de l'Emploi : Chef de service		
Référentiel des fonctions managériales « manager d'activités »		
Catégorie : A	Corps : Cadre d'exploitation	
Direction : Direction de l'audit et de la maîtrise des risques	Unité organisationnelle : service du contrôle interne et de la maîtrise des risques	
Place dans l'organigramme : N - 1 (par rapport au directeur de BU ou directeur support)	Nombre d'agents exerçant cette fonction : 1	
Nb d'agents permanents encadrés : <ul style="list-style-type: none"> • Directs : 5 • Indirects : 0 		
Missions		
Missions : piloter le déploiement du contrôle interne et de la maîtrise des risques dans les business units, directions et services supports		
Responsable des fonctions clés contrôle permanent et gestion de la maîtrise des risques au sens de l'arrêté du 3 novembre 2014 modifié et de la fonction clé de contrôle permanent LCB-FT au sens de l'arrêté du 6 janvier 2021 modifié.		
Responsabilités principales : <ul style="list-style-type: none"> - Piloter et assurer le reporting du dispositif de contrôle permanent de second niveau et des systèmes de mesure et de surveillance des risques - Coordonner l'accompagnement des métiers et directions dans l'identification et la mise sous contrôle de leurs risques - Produire un corpus méthodologique au service des chargés du contrôle interne et de la maîtrise des risques - Réaliser des missions de contrôle et d'appui méthodologique à la cartographie des risques en renfort des équipes - Piloter la révision de la politique de sécurité des systèmes d'information, la mise en œuvre des recommandations en matière de sécurisation des systèmes d'information et le contrôle des plans de continuité et de reprise d'activité - Organiser la remontée des incidents significatifs 		
Responsabilités secondaires : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le reporting des missions du service et le pilotage des activités - Collaborer avec les autres services de la direction - Veiller à sensibiliser et former la gouvernance et le personnel au contrôle interne et à la maîtrise des risques - Organiser l'animation de la communauté des référents nommés dans les directions - Produire le rapport annuel sur le contrôle interne et participer à la comitologie de maîtrise des risques - Contribuer à la rédaction des cahiers des charges et le suivi conventionnel des prestations externalisées 		
Compétences		
Savoirs / Connaissances	Savoir-faire / Compétences techniques :	Savoir être / Comportements :
Formation supérieure (Bac + 5) en droit public, droit privé, économie, banque, conformité. Environnement réglementaire et normatif	Manager une équipe Démarche d'amélioration continue Piloter des projets Accompagnement au changement Techniques de cartographie des risques	Autonomie Méthode et rigueur professionnelle Discrétion Impartialité /diplomatie/éthique

Fiche de fonctions

	Méthodologie de contrôle et de programmation Proposer des solutions opérationnelles réglementairement adaptées	Sens de la pédagogie Animation de réseau Disponibilité et mobilité
--	---	--